



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la sécurité civile
et de la gestion des crises**

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DE LA FORMATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



©SDMIS 69 – Vincent MUSSARD

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 – STANDARD 01.49.27.49.27 – 01.40.07.60.60
ADRESSE INTERNET : www.interieur.gouv.fr

SOMMAIRE

I. Évaluation de l'acquisition des connaissances du jeune sapeur-pompier	Page 3
II. Suivi individuel de l'acquisition des connaissances et aptitudes	Page 3
III. Délivrance du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers	Page 3
IV. Reconnaissance de la formation des jeunes sapeurs-pompiers	Page 4
V. Les modalités d'évaluation	
Évaluations formatives du cycle de formation 1 : JSP1	Page 4
Évaluations formatives du cycle de formation 2 : JSP2	Page 5
Évaluations formatives du cycle de formation 3 : JSP3	Page 16
Évaluations certificatives du cycle de formation 4 : JSP4	Page 23
Règlement technique des épreuves d'évaluation de la condition physique	Page 35
Modèle de certificat de formation	Page 39
Modèle de diplôme du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers	Page 41
Synoptique du parcours de formation d'un jeune sapeur-pompier	Page 43
Livret de suivi individuel du parcours de formation de jeune sapeur-pompier	Page 45

I. EVALUATION DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES DU JEUNE SAPEUR-POMPIER

Le présent référentiel définit les modalités d'évaluation et de validation (formative ou certificative) des cycles de formation des JSP et JMP, regroupés sous l'appellation de jeunes sapeurs-pompiers, ainsi que l'organisation des évaluations.

Le niveau de connaissances des JSP est vérifié de façon régulière par l'équipe pédagogique. Des évaluations de fin de cycle sont par ailleurs organisées afin d'apprécier, à partir de critères adaptés, l'atteinte par le JSP d'un niveau de savoir, savoir-faire et savoir-être correspondant au cycle de formation suivi. Ces évaluations permettent ainsi à l'équipe pédagogique de suivre l'évolution du JSP et d'adapter la formation, le cas échéant.

Les évaluations peuvent être formatives ou certificatives selon le cycle de formation.

Ainsi, les évaluations du cycle de formation JSP1, formatives, sont organisées et réalisées par l'union départementale ou l'association habilitée pour la formation des JSP.

Les évaluations des cycles de formation JSP2 et JSP3 sont organisées et réalisées par l'union départementale ou l'association habilitée pour la formation des JSP, en collaboration avec le service départemental d'incendie et de secours, et constituent des évaluations formatives. Les modalités de mise en œuvre des évaluations (questionnaires, ateliers...) des cycles 2 et 3 sont préalablement validées par le comité pédagogique départemental ou à défaut par le groupement formation du SDIS.

Les évaluations de fin de cycle 4, certificatives, sont réalisées et organisées sous la responsabilité du directeur départemental des services d'incendie et de secours, du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ou de l'amiral commandant le bataillon des marins-pompiers de Marseille et constituent les épreuves du brevet national de jeune sapeur-pompier.

II. SUIVI INDIVIDUEL DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET APTITUDES

Le dispositif mis en place pour le suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes du JSP se présente sous la forme d'un livret individuel dont le modèle est défini dans le présent référentiel d'évaluation.

Ce livret de suivi individuel est propre à chaque jeune sapeur-pompier et permet de centraliser l'ensemble des informations relatives à son parcours de formation. Il est mis à jour par les évaluateurs et est détenu par le responsable de la section de JSP.

Chaque JSP a droit à la communication des informations contenues dans son livret. Ce livret peut être présenté au représentant légal du JSP afin de le tenir informé du déroulement de la formation et de l'évolution de ce dernier, tant d'un point de vue pédagogique que comportemental.

Le livret de suivi individuel représente le lien fondamental de communication au sein de l'équipe pédagogique. Il permet, en effet, de suivre la progression du JSP et d'adapter ainsi la formation aux axes d'efforts identifiés (connaissances en voie d'acquisition ou non acquises).

Le livret de suivi individuel sera remis au JSP ou à son représentant légal à la fin de son parcours de formation de JSP.

III. DELIVRANCE DU BREVET NATIONAL DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Le jury chargé de la délivrance du brevet national de jeune sapeur-pompier est présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou un officier de sapeurs-pompiers le représentant, par le général commandant la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou un officier de sapeurs-pompiers de Paris le représentant ou l'amiral commandant le bataillon de marins-pompiers de Marseille ou un officier de marins-pompiers de Marseille le représentant et comprend :

- le conseiller du directeur académique des services de l'éducation nationale chargé des fonctions de chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ou à défaut, le directeur des services départementaux de l'éducation nationale du département ou son représentant ;
- le médecin-chef ou son représentant ;
- le président de l'organisme habilité ou son représentant ;
- un officier de sapeurs-pompiers professionnels;
- un officier de sapeurs-pompiers volontaires;
- un formateur ayant participé à la formation ;
- un sapeur-pompier, titulaire du niveau 2 au moins de la formation d'encadrement des activités physiques.

Pour la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et le bataillon de marins-pompiers de Marseille, les deux officiers du jury sont des militaires de l'unité concernée et l'éducateur ou le conseiller des activités physiques est titulaire d'un titre équivalent au sein de ces unités.

Tous les membres du jury ont voix délibérative. Le quorum est atteint lorsqu'au moins cinq membres sont présents. Le jury prend ses décisions à la majorité. En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante. Les délibérations font l'objet d'un procès-verbal élargé par tous les membres du jury.

Le jury peut, lors de ses délibérations, s'appuyer sur les évaluations et appréciations figurant dans le livret de suivi individuel et, en tant que de besoin, sur les observations des évaluateurs et de l'équipe pédagogique.

Le brevet national de jeunes sapeurs-pompiers est délivré par le directeur départemental des services d'incendie et de secours, par le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ou par l'amiral commandant le bataillon des marins-pompiers de Marseille à tout JSP ou JMP ayant validé l'ensemble des épreuves de fin de cycle 4 de formation des JSP, défini par le présent référentiel.

Une attestation de suivi de la formation est délivrée par le président de l'organisme habilité à tout JSP ayant suivi la totalité des quatre cycles de formation ou à tout JSP quittant la section en cours de formation.

IV. RECONNAISSANCE DE LA FORMATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Lors de son engagement en tant que sapeur-pompier volontaire, le titulaire du brevet national de JSP, ou à défaut du certificat de formation JSP, bénéficie d'une dispense partielle de la formation initiale d'équipier de sapeur-pompier volontaire par la procédure de dispense de formation. Une copie de son livret de suivi individuel de formation JSP sera jointe lors de la constitution du dossier de dispense.

En milieu scolaire, le certificat de formation JSP ou le brevet national de JSP pourront être inscrits sur l'application informatique au service des parcours éducatifs, culturels et citoyens développée par le ministère chargé de l'Éducation Nationale pour valoriser les jeunes engagés dans ces domaines. Cette application permet notamment de reconnaître les compétences acquises par le JSP en l'intégrant à certains projets ou activités proposés par l'établissement scolaire.

VI. Les modalités d'évaluation

Évaluations formatives du cycle de formation 1

JSP1

CYCLE DE FORMATION 1 : JSP1



RÉCAPITULATIF DES ÉVALUATION(S) FORMATIVE(S) RÉALISÉES EN FIN DE CYCLE 1

MODULES	Évaluations
Module Prompt Secours	Néant
Module Incendie	- Une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales
Module Opérations Diverses	Néant
Module Engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile	- Une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales
Module Activités physiques et sportives	Néant

JSP1 – EVALUATION DU MODULE INCENDIE**Evaluation formative****Pré-requis**

Néant

Caractéristiques de l'évaluation**Épreuve(s) écrite(s) ou orale(s) :**

Les modalités d'évaluation (écrites ou orales) sont définies par le responsable de la section des JSP

Contenus évalués**Épreuve(s) écrite(s) ou orale(s) portant sur :**

Les équipements de protection individuelle
 La description et la composition de l'ARICO
 La description et la composition du LSPCC
 La description des échelles à mains
 Les matériels de lutte contre l'incendie
 Les réseaux de distribution d'eau – les réserves incendie
 La marche générale des opérations

Critères de validation

Évaluation(s) formative(s) sans critères de validation, servant uniquement à évaluer le niveau d'acquisition des connaissances.

Le responsable de section se basera sur cette (ces) évaluation(s) pour apprécier les connaissances acquises, en voie d'acquisition ou non acquises qui devront être revues dans les différents domaines.

Le suivi de l'acquisition des connaissances de chaque JSP s'effectue à l'aide du livret de suivi individuel.

**JSP1 – EVALUATION DU MODULE ENGAGEMENT CITOYEN
ET ACTEURS DE LA SECURITE CIVILE**

Évaluation formative

Pré-requis

Néant

Caractéristiques de l'évaluation

Épreuve(s) écrite(s) ou orale(s) :

Les modalités d'évaluation (écrites ou orales) sont définies par le responsable de la section des JSP

Contenus évalués

Épreuve(s) écrite(s) ou orale(s) portant sur :

La connaissance du réseau associatif fédéral
Le rôle et les missions des différentes entités (Amicales, Unions, Fédération, ODP, MNSP, ...)
L'importance du réseau social

Critères de validation

Évaluation(s) formative(s) sans critères de validation, servant uniquement à évaluer le niveau d'acquisition des connaissances.

Le responsable de section se basera sur cette (ces) évaluation(s) pour apprécier les connaissances acquises, en voie d'acquisition ou non acquises qui devront être revues dans les différents domaines.

Le suivi de l'acquisition des connaissances de chaque JSP s'effectue à l'aide du livret de suivi individuel.

Évaluations formatives du cycle de formation 2

JSP2

CYCLE DE FORMATION 2 : JSP2



RECAPITULATIF DES EVALUATION(S) FORMATIVES REALISEES EN FIN DE CYCLE 2

MODULES	Évaluations
Module Prompt Secours	Néant
Module Incendie	<ul style="list-style-type: none">- Une épreuve écrite sous forme d'un QCM ou d'un QROC portant sur l'ensemble des contenus abordés en JSP1 et JSP2- Une épreuve pratique portant sur la procédure d'équipement au port de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert- Une épreuve pratique portant sur la procédure opérationnelle de protection contre les chutes- Une épreuve pratique portant sur la mise en œuvre d'une échelle à coulisses- Une épreuve pratique portant sur les établissements de lances
Module Opérations Diverses	<ul style="list-style-type: none">- Une épreuve portant sur la connaissance et la mise en œuvre des matériels d'opérations diverses
Module Engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile	Néant
Module Activités physiques et sportives	Néant

Les évaluations sont organisées et réalisées par l'union départementale ou l'association habilitée pour la formation des JSP, en collaboration avec le service départemental d'incendie et de secours, et constituent des évaluations formatives.

Les modalités de mise en œuvre des évaluations (questionnaires, ateliers...) sont préalablement validées par le comité pédagogique départemental ou à défaut par le groupement formation du SDIS.

JSP2 – EVALUATION DU MODULE INCENDIE**Evaluations formatives****Pré-requis**

Contenus des cycles JSP1 et JSP2 enseignés

Caractéristiques de l'évaluation**Épreuve écrite :**

Un Questionnaire à Choix Multiple (QCM) ou un Questionnaire à Réponse Ouverte et Courte (QROC) de 20 questions

Épreuves pratiques :

Un atelier pratique au cours duquel est évalué, par binôme, l'équipement au port de l'ARICO

Un atelier pratique au cours duquel est évaluée, par binôme, la procédure opérationnelle de protection contre les chutes

Un atelier pratique au cours duquel est évaluée, par binôme, la mise en œuvre d'une échelle à coulisses

Un atelier pratique au cours duquel sont évalués, par binôme, les établissements de lances sur prise d'eau déjà alimentée

Contenus évalués**Épreuve écrite portant sur :**

Contenu de l'évaluation du cycle JSP1
 Les engins d'incendie et de secours
 La combustion
 Les modes de propagation
 Le comportement et la réaction au feu

Épreuves pratiques portant sur :

1^{er} atelier pratique :
 Les principes de fonctionnement de l'ARICO
 L'équipement en binôme de l'ARICO
 Les atmosphères non respirables et les contraintes physiologiques

2^{ème} atelier pratique :

La mise en œuvre opérationnelle du LSPCC dans la protection contre les chutes

3^{ème} atelier pratique :

La mise en œuvre d'une échelle à coulisses en binôme

4^{ème} atelier pratique :

Les règles d'établissements des tuyaux

Les établissements de lances sur prise d'eau déjà alimentée (M1, M3, M5 et M6)

Critères de validation

Évaluations formatives sans critères de validation, servant uniquement à évaluer le niveau d'acquisition des connaissances et aptitudes.

Le responsable de section se basera sur ces évaluations pour apprécier les connaissances et aptitudes acquises, en voie d'acquisition ou non acquises qui devront être revues dans les différents domaines.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes de chaque JSP s'effectue à l'aide du livret de suivi individuel.

JSP2 – EVALUATION DU MODULE OPERATIONS DIVERSES**Evaluation formative****Pré-requis**

Contenus des cycles JSP1 et JSP2 enseignés

Caractéristiques de l'évaluation**Épreuve pratique :**

Un atelier pratique au cours duquel sont évaluées, individuellement, la description et la mise en œuvre des matériels d'opérations diverses

Contenus évalués**Épreuve pratique portant sur :**

Les matériels d'épuisement et d'assèchement électriques et manuels
Les matériels électriques portatifs

Critères de validation

Évaluation formative sans critères de validation, servant uniquement à évaluer le niveau d'acquisition des connaissances et aptitudes.

Le responsable de section se basera sur cette évaluation pour apprécier les connaissances et aptitudes acquises, en voie d'acquisition ou non acquises qui devront être revues dans les différents domaines.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes de chaque JSP s'effectue à l'aide du livret de suivi individuel.

ORGANISATION DES EVALUATIONS FORMATIVES- CYCLE JSP2

MODULE INCENDIE

Épreuve écrite

Le questionnaire (QCM ou QROC) est réalisé par l'union départementale ou l'association départementale habilitée et validé par le comité pédagogique départemental ou à défaut par le groupement formation du SDIS.

Il comprend 20 questions portant sur les cycles JSP1 et JSP2 et abordant les contenus mentionnés dans la fiche Eval INC JSP2 du référentiel d'évaluation.

Une fois corrigé et/ou annoté, le questionnaire est transmis et laissé au responsable de la section de JSP pour que ce dernier prenne en compte les contenus de formation acquis, en voie d'acquisition ou non acquis par le JSP.

Ayant uniquement pour finalité d'identifier chez le JSP les connaissances acquises, en voie d'acquisition ou non acquises, le questionnaire n'a pas besoin d'être noté.

Épreuves pratiques

1^{er} atelier : la mise en œuvre de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert

Il est demandé aux JSP, répartis en binôme, de s'équiper respectivement de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert en respectant toutes les procédures de contrôle mutuel et de sécurité.

L'évaluation s'arrête au moment où les deux JSP pensent être prêts pour partir en reconnaissance sous ARI. **Aucune progression sous ARI ne doit être réalisée sur cet atelier.**

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'épreuve, les connaissances théoriques des JSP sur la description, la composition et le fonctionnement de l'ARI, les atmosphères non respirables et les contraintes physiologiques.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

2^{ème} atelier : la procédure opérationnelle de protection contre les chutes

Il est demandé aux JSP, répartis en binôme, de mettre en œuvre la procédure opérationnelle de protection contre les chutes.

Chaque JSP tire au sort son rôle au sein du binôme (chef ou équipier).

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur les possibilités et les limites d'utilisation du LSPCC, les points fixes, les amarrages et les nœuds dans la protection contre les chutes.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

3ème atelier : la mise en œuvre d'une échelle à coulisses (2 plans)

Il est demandé aux JSP, répartis en binôme, de mettre en œuvre une échelle à coulisses en respectant les procédures de sécurité liées à la manipulation de ce matériel.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur les caractéristiques et les possibilités d'utilisation des échelles à coulisses.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

4ème atelier : les établissements de lance

Il est demandé aux JSP, répartis en binôme, de réaliser deux manœuvres parmi les quatre suivantes :

- Établissement de la LDT (si encore utilisée dans les procédures opérationnelles du département)
- Établissement d'une lance à eau
- Établissement d'une lance à mousse
- Remplacement ou prolongation d'un tuyau.

Les deux thèmes de manœuvres sont tirés au sort par les jurys.

Les JSP tirent au sort leurs rôles au sein du binôme (chef ou équipier) pour la première manœuvre et inversent les rôles pour la deuxième manœuvre.

Pour la réalisation des manœuvres, la prise d'eau (division) sera initialement alimentée et ne fera pas l'objet d'un contrôle des connaissances.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

Les manœuvres se font sans ARI et sans eau conformément aux procédures opérationnelles définies par le GNR établissement des lances ou le règlement opérationnel du SDIS.

Les ordres sont donnés par un évaluateur.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur les règles et les précautions d'emploi des tuyaux, les règles d'établissement et les différents jets de lance.

MODULE OPERATIONS DIVERSES

Épreuve pratique : Ateliers sur les matériels d'opérations diverses

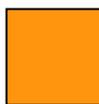
Il est demandé aux JSP, individuellement, de décrire et de mettre en œuvre les matériels d'opérations diverses mentionnés dans la fiche Eval DIV JSP2 du référentiel d'évaluation.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

Évaluations formatives du cycle de formation 3

JSP3

CYCLE DE FORMATION 3 : JSP3



RECAPITULATIF DES EVALUATION(S) FORMATIVES REALISEES EN FIN DE CYCLE 3

MODULES	Évaluations
Module Prompt Secours	Néant
Module Incendie	<ul style="list-style-type: none">- Une épreuve écrite sous forme d'un QCM ou d'un QROC portant sur l'ensemble des contenus abordés en JSP1, JSP2 et JSP3- Une épreuve pratique portant sur la mise en œuvre de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert- Une épreuve pratique portant sur la mise en œuvre du LSPCC- Une épreuve pratique portant sur la mise en œuvre d'une échelle à crochets- Une épreuve pratique portant sur les manœuvres d'alimentation
Module Opérations Diverses	<ul style="list-style-type: none">- Une épreuve portant sur la connaissance et la mise en œuvre des matériels d'opérations diverses abordés en JSP2 et JSP3
Module Engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile	Néant
Module Activités physiques et sportives	Néant

Les évaluations sont organisées et réalisées par l'union départementale ou l'association habilitée pour la formation des JSP, en collaboration avec le service départemental d'incendie et de secours, et constituent des évaluations formatives.

Les modalités de mise en œuvre des évaluations (questionnaires, ateliers...) sont préalablement validées par le comité pédagogique départemental ou à défaut par le groupement formation du SDIS.

JSP3 – EVALUATION DU MODULE INCENDIE**Evaluations formatives****Pré-requis**

Contenus des cycles JSP1, JSP2 et JSP3 enseignés

Caractéristiques de l'évaluation**Épreuve écrite :**

Un Questionnaire à Choix Multiple (QCM) ou un Questionnaire à Réponse Ouverte et Courte (QROC) de 20 questions

Épreuves pratiques :

Un atelier pratique au cours duquel est évaluée, par binôme, la mise en œuvre de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert

Un atelier pratique au cours duquel sont évaluées, par binôme, les procédures opérationnelles de sauvetage au moyen du LSPCC

Un atelier pratique au cours duquel est évaluée, par binôme, la mise en œuvre d'une échelle à crochets

Un atelier pratique au cours duquel sont évalués, par binôme, les manœuvres d'alimentation

Contenus évalués**Épreuve écrite portant sur :**

Contenus des évaluations des cycles JSP1 et JSP2
 L'explosimétrie et la coupure des fluides
 Les notions élémentaires d'hydraulique
 Les différents agents extincteurs
 Les procédés d'extinction
 Les moyens facilitant l'action des secours

Épreuves pratiques portant sur :

1^{er} atelier pratique :

Les règles d'emploi et de sécurité des EPI

La mise en œuvre de l'ARICO, en binôme, lors d'une progression simple sans obstacles

2^{ème} atelier pratique :

La mise en œuvre opérationnelle du LSPCC lors des différents sauvetages

3^{ème} atelier pratique :

La mise en œuvre d'une échelle à crochets en binôme

4^{ème} atelier pratique :

Les manœuvres d'alimentation (M2 et M4)

La mise en œuvre des dispositifs d'alimentation

Critères de validation

Évaluations formatives sans critères de validation, servant uniquement à évaluer le niveau d'acquisition des connaissances et aptitudes.

Le responsable de section se basera sur ces évaluations pour apprécier les connaissances et aptitudes acquises, en voie d'acquisition ou non acquises qui devront être revues dans les différents domaines.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes de chaque JSP s'effectue à l'aide du livret de suivi individuel.

JSP3 – EVALUATION DU MODULE OPERATIONS DIVERSES**Evaluation formative****Pré-requis**

Contenus des cycles JSP1, JSP2 et JSP3 enseignés

Caractéristiques de l'évaluation**Épreuves pratiques :**

Un atelier pratique au cours duquel sont évaluées la description et la mise en œuvre des matériels d'opérations diverses. Évaluation individuelle.

Contenus évalués**Épreuves pratiques portant sur :**

Contenu de l'évaluation du cycle JSP2
Les matériels d'épuisement et d'assèchement thermiques portables et hydrauliques

Critères de validation

Évaluation formative sans critères de validation, servant uniquement à évaluer le niveau d'acquisition des connaissances et aptitudes.

Le responsable de section se basera sur cette évaluation pour apprécier les connaissances et aptitudes acquises, en voie d'acquisition ou non acquises qui devront être revues dans les différents domaines.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes de chaque JSP s'effectue à l'aide du livret de suivi individuel.

ORGANISATION DES EVALUATIONS FORMATIVES - CYCLE JSP3

MODULE INCENDIE

Épreuve écrite

Le questionnaire (QCM ou QROC) est réalisé par l'union départementale ou l'association départementale habilitée et validé par le comité pédagogique départemental ou à défaut par le groupement formation du SDIS.

Il comprend 20 questions portant sur les cycles JSP1, JSP2 et JSP3 et abordant les contenus mentionnés dans la fiche Eval INC JSP3 du référentiel d'évaluation.

Une fois corrigé et/ou annoté, le questionnaire est transmis et laissé au responsable de la section de JSP pour que ce dernier prenne en compte les contenus de formation acquis, en voie d'acquisition ou non acquis par le JSP.

Ayant uniquement pour finalité d'identifier chez le JSP les connaissances acquises, en voie d'acquisition ou non acquises, le questionnaire n'a pas besoin d'être noté.

Épreuves pratiques

1^{er} atelier : la mise en œuvre de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert

Il est demandé aux JSP, répartis en binôme, de s'équiper respectivement de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert en respectant toutes les procédures de contrôle mutuel et de sécurité.

Les JSP tirent au sort leurs rôles au sein du binôme (chef ou équipier).

Une fois équipé, le binôme, masques occultés, évolue sur une ligne guide mise en place initialement par les évaluateurs. Le parcours à effectuer par le binôme sur cette ligne guide est sans obstacles à franchir. Le but est de faire progresser les JSP, en binôme indissociable, sans visibilité, d'un point de départ à un point d'arrivée, en étant solidaire d'une ligne guide.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur les règles d'emploi et de sécurité des EPI.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

La durée du parcours ne doit pas excéder 10 minutes.

2^{ème} atelier : les différents sauvetages

Il est demandé aux JSP, répartis en binôme, de réaliser en utilisant le lot de sauvetage et de protection contre les chutes, une manœuvre de sauvetage parmi les deux suivantes :

- Sauvetage par l'extérieur
- Sauvetage en excavation.

Le thème de la manœuvre est tiré au sort par les jurys.

Les JSP tirent au sort leurs rôles au sein du binôme (chef ou équipier).

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur les possibilités et les limites d'utilisation du LSPCC, les points fixes, les amarrages et les nœuds dans les procédures de sauvetage.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

3^{ème} atelier : la mise en œuvre d'une échelle à crochets

Il est demandé aux JSP, répartis en binôme, de mettre en œuvre une échelle à crochets en respectant les procédures de sécurité liées à la manipulation de ce matériel. Chaque JSP du binôme manipule à son tour l'échelle à crochets.

Il n'est pas demandé aux JSP de monter sur un point haut à l'aide de l'échelle à crochets.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur les caractéristiques et les possibilités d'utilisation des échelles à crochets.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

4^{ème} atelier : les manœuvres d'alimentation

Il est demandé aux JSP, répartis en binôme, de réaliser :

- l'alimentation d'une prise d'eau

et

- l'alimentation de l'engin

Les JSP tirent au sort leurs rôles au sein du binôme (chef ou équipier) pour la première manœuvre et inversent les rôles pour la deuxième manœuvre.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

Les manœuvres sont réalisées conformément aux procédures opérationnelles définies par le GNR établissement des lances ou le règlement opérationnel du SDIS.

Les ordres sont donnés par un évaluateur.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur les dispositifs d'alimentation.

MODULE OPERATIONS DIVERSES

Épreuve pratique : Atelier sur les matériels d'opérations diverses

Il est demandé aux JSP, individuellement, de décrire et de mettre en œuvre les matériels d'opérations diverses mentionnés dans la fiche Eval DIV JSP3 du référentiel d'évaluation.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

Évaluations certificatives du cycle de formation 4

JSP4

CYCLE DE FORMATION 4 : JSP4



RECAPITULATIF DES EVALUATIONS CERTIFICATIVES REALISEES EN FIN DE CYCLE 4 BREVET de JSP

MODULES	Évaluations
Module Prompt Secours	Mises en situation pratiques (évaluations sommatives à visée certificative)
Module Incendie	<ul style="list-style-type: none">- Une épreuve écrite sous forme d'un QCM ou d'un QROC portant sur l'ensemble des contenus abordés lors de la formation de JSP (JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4)- Une épreuve pratique portant sur une situation opérationnelle mettant en œuvre l'appareil respiratoire isolant- Une épreuve pratique portant sur une situation opérationnelle mettant en œuvre les échelles et le LSPCC- Une épreuve pratique portant sur une situation opérationnelle mettant en œuvre les établissements en binôme et l'utilisation des lances
Module Opérations Diverses	<ul style="list-style-type: none">- Une épreuve écrite sous forme d'un QCM ou d'un QROC portant sur l'ensemble des contenus abordés lors de la formation de JSP (JSP2, JSP3 et JSP4)- Une épreuve pratique portant sur la connaissance et la mise en œuvre de l'ensemble des matériels d'opérations diverses abordé lors de la formation de JSP (JSP2, JSP3 et JSP4)
Module Engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile	Néant
Module Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none">- Une épreuve aquatique de sauvegarde individuelle- Une épreuve spécifique de parcours sportif du sapeur-pompier- Une épreuve d'endurance cardio-respiratoire- Une épreuve d'évaluation de la force des membres supérieurs

Les évaluations de fin de cycle 4, certificatives, sont réalisées et organisées sous la responsabilité du directeur départemental des services d'incendie et de secours ou du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et constituent les épreuves du brevet national de jeune sapeur-pompier.

JSP4 – EVALUATION DU MODULE PROMPT SECOURS**Évaluations certificatives****Pré-requis**

Age requis : Dans l'année civile des 16 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs dix-huit ans (conformément au décret 2000-825 – Art.8)

Caractéristiques de l'évaluation

Le module prompt secours fait l'objet d'évaluations formatives ainsi que d'évaluations sommatives à visée certificative au cours de mises en situation pratiques.

Contenus évalués

Rôle et responsabilité du secouriste, attitude du secouriste
 L'organisation des secours et les acteurs
 Les dispositifs de secours, le matériel
 La sécurité individuelle du secouriste
 La sécurité collective
 La transmission de l'alerte
 Les bilans (bilan circonstanciel, bilan d'urgence vitale, bilan complémentaire, transmission du bilan, surveillance)
 Les détresses vitales (recherche et identification d'une détresse vitale, interaction des fonctions vitales, le système ventilatoire et ses détresses, l'obstruction totale ou partielle des voies aériennes, le système circulatoire et ses détresses, les hémorragies et leur traitement, le système nerveux et ses détresses, prise en charge d'une victime inconsciente, arrêt cardiaque et principes d'action, la défibrillation)
 La noyade (prise en charge d'une personne victime de noyade)
 Les malaises et maladies (conduite à tenir)
 Les plaies et brûlures (principes généraux de prise en charge)
 Les principaux types de traumatismes
 Les immobilisations de membres
 Les différentes zones du corps humain

Critères de validation

Respect des points clés et principes d'action relatifs à la mise en situation donnée, définis dans les recommandations aux premiers secours (en ligne sur le site internet du ministère de l'intérieur).

JSP4 – EVALUATION DU MODULE INCENDIE**Evaluations certificatives****Pré-requis**

Age requis : Dans l'année civile des 16 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs dix-huit ans (conformément au décret 2000-825 – Art.8)

Contenus des cycles JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4 enseignés

Caractéristiques de l'évaluation**Épreuve écrite :**

Un Questionnaire à Choix Multiple (QCM) ou un Questionnaire à Réponse Ouverte et Courte (QROC) de 20 questions

Épreuves pratiques :

Un atelier pratique au cours duquel est évaluée, par binôme, une situation opérationnelle basée sur une reconnaissance sous ARICO

Un atelier pratique au cours duquel est évaluée, par binôme, une situation opérationnelle basée sur le sauvetage d'une personne ou la protection contre les chutes

Un atelier pratique au cours duquel est évaluée, par binôme, une situation opérationnelle basée sur des établissements de tuyaux et l'utilisation des lances

Contenus évalués**Épreuve écrite portant sur :**

Contenus des évaluations des cycles JSP1, JSP2 et JSP3
 Le rôle de l'équipier au sein du binôme de reconnaissance
 Les différents types de risques et les actions adaptées
 La préservation des traces et indices
 Les notions de prévention appliquée à l'opération
 Les techniques d'autoprotection
 Les phénomènes thermiques

Épreuves pratiques portant sur :

1^{er} atelier pratique :

Une situation opérationnelle, commandée par un chef d'agrès, au cours de laquelle le binôme de JSP procède à une reconnaissance sous ARICO

2^{ème} atelier pratique :

Une situation opérationnelle, commandée par un chef d'agrès, au cours de laquelle le binôme de JSP procède au sauvetage d'une victime avec ou sans l'emploi d'une échelle à mains ou effectue une protection contre les chutes

3^{ème} atelier pratique :

Une situation opérationnelle, commandée par un chef d'agrès, au cours de laquelle le binôme de JSP procède à des établissements de tuyaux et à l'utilisation des lances

Critères de validation

Évaluations certificatives pour l'obtention du Brevet de Jeune Sapeur-Pompier

Épreuve écrite :

Pour valider son épreuve écrite INC, le jeune sapeur-pompier doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20

Épreuves pratiques :

Pour valider individuellement ses épreuves pratiques INC, le jeune sapeur-pompier doit obtenir une mention "apte" à chaque atelier.

JSP4 – EVALUATION DU MODULE OPERATIONS DIVERSES**Évaluations certificatives****Pré-requis**

Age requis : Dans l'année civile des 16 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs dix-huit ans (conformément au décret 2000-825 – Art.8)

Contenus des cycles JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4 enseignés

Caractéristiques de l'évaluation**Épreuve écrite :**

Un Questionnaire à Choix Multiple (QCM) ou un Questionnaire à Réponse Ouverte et Courte (QROC) de 10 questions

Épreuves pratiques :

Un atelier pratique au cours duquel est évaluée, individuellement, la description et la mise en œuvre des matériels d'opérations diverses présentés au cours des 4 cycles de formation.

Contenus évalués**Épreuve écrite portant sur :**

Contenus des évaluations des cycles JSP2 et JSP3
 La typologie des ascenseurs
 Le cadre opérationnel et la procédure d'intervention sur les ascenseurs

Épreuves pratiques portant sur :

Contenus des évaluations des cycles JSP2 et JSP3
 Les matériels de calage temporaire
 Le matériel de protection des biens

Critères de validation

Évaluations certificatives pour l'obtention du Brevet de Jeune Sapeur-Pompier

Épreuve écrite :

Pour valider son épreuve écrite DIV, le jeune sapeur-pompier doit obtenir une note égale ou supérieure à 05/10

Épreuves pratiques :

Pour valider son épreuve pratique DIV, le jeune sapeur-pompier doit obtenir une mention "apte" à l'atelier

JSP4 – EVALUATION DU MODULE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**Évaluations certificatives****Pré-requis**

Age requis : Dans l'année civile des 16 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs dix-huit ans (conformément au décret 2000-825 – Art.8)

Contenus des cycles JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4 enseignés

Caractéristiques de l'évaluation**Épreuves sportives :**

Une épreuve aquatique de sauvetage individuelle

Une épreuve spécifique dénommée parcours sportif du sapeur-pompier

Une épreuve d'endurance cardio-respiratoire

Une épreuve d'évaluation de la force des membres supérieurs

Contenus évalués

Néant

Critères de validation

Évaluations certificatives pour l'obtention du Brevet de Jeune Sapeur-Pompier

Épreuves sportives :

Pour valider ses épreuves sportives, le jeune sapeur-pompier doit obtenir une mention "apte" à chaque épreuve.

ORGANISATION DES EVALUATIONS CERTIFICATIVES - CYCLE JSP4

Les évaluations de fin de cycle 4, certificatives, sont réalisées et organisées sous la responsabilité du directeur départemental des services d'incendie et de secours ou du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et constituent les épreuves du brevet national de jeune sapeur-pompier.

MODULE PROMPT SECOURS

L'évaluation sera faite sous forme d'évaluations sommatives à visée certificative au cours de mises en situation pratiques.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs peuvent vérifier le niveau d'acquisition des connaissances théoriques du module de formation prompt secours.

MODULE INCENDIE

Épreuve écrite

Le questionnaire (QCM ou QROC) comprend 20 questions portant sur les cycles JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4 et abordant les contenus mentionnés dans la fiche Eval INC JSP4 du référentiel d'évaluation.

Ayant une finalité certificative, le questionnaire est noté sur 20. Pour valider son épreuve, le jeune sapeur-pompier doit obtenir une note égale ou supérieure à 10/20.

Épreuves pratiques

1^{er} atelier : Mise en situation opérationnelle basée sur la mise en œuvre de l'ARICO

Au cours de cette épreuve certificative, un évaluateur prend le rôle de chef d'agrès. Les JSP sont répartis en binôme. Chaque JSP tire au sort son rôle au sein du binôme (chef ou équipier).

Sur une mise en situation concrète et réaliste, le chef d'agrès donne la mission au binôme de procéder, sans visibilité, à la reconnaissance d'un local.

Un dispositif permettant d'évaluer la réalisation complète et correcte de la reconnaissance peut être mis en place (objet à ramener par le binôme, point de passage obligatoire dans le parcours, ...)

La durée de la reconnaissance ne doit pas excéder 20 minutes.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs peuvent vérifier le niveau d'acquisition des connaissances théoriques relatives à la mise en œuvre de l'ARICO.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

Pour être déclaré "apte" et valider son épreuve, aucune case grisée de la colonne "Non acquis" ne doit être cochée sur la grille de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes.

2^{ème} atelier : Mise en situation opérationnelle basée sur la mise en œuvre du LSPCC avec ou sans l'emploi d'une échelle à mains

Au cours de cette épreuve certificative, un évaluateur prend le rôle de chef d'agrès. Les JSP sont répartis en binôme. Chaque JSP tire au sort son rôle au sein du binôme (chef ou équipier).

La manœuvre porte sur l'un des trois thèmes suivants :

- Sauvetage par l'extérieur
- Sauvetage en excavation
- Protection contre les chutes

La manœuvre tirée au sort sera identique à tous les binômes pour chacun des trois thèmes précités.

Sur une mise en situation concrète et réaliste, le chef d'agrès donne la mission au binôme soit de procéder au sauvetage d'une victime soit de mettre en œuvre la procédure de protection contre les chutes pour réaliser une progression horizontale. Pour les manœuvres, le chef d'agrès peut demander l'utilisation d'une échelle à mains.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs peuvent vérifier le niveau d'acquisition des connaissances théoriques relatives à la mise en œuvre du LSPCC et à l'utilisation d'une échelle.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

Pour être déclaré "apte" et valider son épreuve, aucune case grisée de la colonne "Non acquis" ne doit être cochée sur la ou les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes.

3^{ème} atelier : Mise en situation opérationnelle basée sur une manœuvre incendie

Au cours de cette épreuve certificative, un évaluateur prend le rôle de chef d'agrès. Les JSP sont répartis en binôme. L'épreuve met en œuvre simultanément deux binômes: un BAT et un BAL.

Chaque JSP tire au sort son binôme (BAT ou BAL) et tire au sort son rôle au sein du binôme (chef ou équipier).

Sur une mise en situation concrète et réaliste, le chef d'agrès donne la mission aux binômes d'établir les moyens hydrauliques correspondants à une situation opérationnelle définie par le jury. Les établissements peuvent se dérouler en étage, en sous-sol, par l'extérieur, par les communications existantes...

Les manœuvres sont réalisées en eau, en utilisant les matériels de base des binômes et conformément aux procédures opérationnelles définies par le GNR établissement des lances ou le règlement opérationnel du SDIS.

Sous forme de questions/réponses, les évaluateurs vérifient également, durant l'évaluation, les connaissances théoriques des JSP sur les règles relatives aux établissements.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

Pour être déclaré "apte" et valider son épreuve, aucune case grisée de la colonne "Non acquis" ne doit être cochée sur la grille de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes.

MODULE OPERATIONS DIVERSES

Épreuve écrite

Le questionnaire (QCM ou QROC) comprend 10 questions portant sur les cycles JSP2, JSP3 et JSP4 et abordant les contenus mentionnés dans la fiche Eval DIV JSP4 du référentiel d'évaluation.

Ayant une finalité certificative, le questionnaire est noté sur 10. Pour valider son épreuve, le jeune sapeur-pompier doit obtenir une note égale ou supérieure à 05/10.

Épreuve pratique : Atelier sur les matériels d'opérations diverses

Il est demandé aux JSP, individuellement, de décrire et de mettre en œuvre les matériels d'opérations diverses mentionnés dans la fiche Eval DIV JSP4 du référentiel d'évaluation.

Les grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes correspondantes sont remplies directement sur les livrets de suivi individuels des JSP par les évaluateurs.

Pour être déclaré "apte" et valider son épreuve, aucune case grisée de la colonne "Non acquis" ne doit être cochée sur la grille de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes.

MODULE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

L'ensemble des épreuves devra, dans leur phase d'apprentissage comme au cours des évaluations, être réalisé le plus rapidement possible dans le respect des conditions préventives des accidents liés aux activités physiques. Les apprenants comme les encadrants devront prendre en compte l'importance des attitudes et comportements qui favorisent l'apprentissage et la réalisation des performances souhaitées dans le respect du bien-être de l'adolescent.

Pour être déclaré "apte" et valider son épreuve, le jeune sapeur-pompier doit respecter tous les critères de validation définis dans le règlement technique des épreuves d'évaluation de la condition physique.

Épreuve aquatique de sauvegarde individuelle

Basée sur une épreuve de nage, préférentiellement en piscine, il est demandé aux jeunes sapeurs-pompiers de nager une distance de 50 mètres sans s'arrêter, sans aide, avec la technique de son choix et de sortir de l'eau par ses propres moyens.

L'objectif de cette épreuve est de s'assurer que tout jeune sapeur-pompier, au terme de ses 4 cycles de formation, est capable d'assurer sa propre sécurité et de se sortir seul du milieu aquatique (lac, piscine, canal...) dans lequel il serait tombé accidentellement.

Épreuve spécifique dénommée parcours sportif du sapeur-pompier

Cette épreuve est basée sur la réalisation, en courant, du parcours sportif du sapeur-pompier en respectant les caractéristiques techniques propres à chaque catégorie (cadets, cadettes, juniors homme et juniors femmes).

L'objectif de cette épreuve est de s'assurer que tout jeune sapeur-pompier, au terme de ses 4 cycles de formation, est capable physiquement de reproduire, sur un parcours de motricité, des actions que tout sapeur-pompier peut retrouver en opération : sauter, ramper, passer un obstacle, garder l'équilibre, tirer un dévidoir, etc.

Épreuve d'endurance cardio-respiratoire

Basée sur une épreuve de course à pied, il est demandé aux jeunes sapeurs-pompiers de courir, sans s'arrêter, sur une durée de 12 minutes et de réaliser une distance minimum de 2 000 mètres.

L'objectif de cette épreuve est de s'assurer que tout jeune sapeur-pompier, au terme de ses 4 cycles de formation, est capable de gérer son allure de course à pied, lui permettant de couvrir au minimum la distance demandée dans un temps donné.

Épreuve d'évaluation de la force des membres supérieurs

Basée sur une épreuve de grimper de corde, il est demandé aux jeunes sapeurs-pompiers de monter :

- une corde de 5 mètres bras seuls ou bras et jambes pour les filles,
- une corde de 5 mètres bras seuls ou deux cordes de 5 mètres bras et jambes pour les garçons.

À défaut d'installations pour réaliser l'épreuve de grimper de corde, celle-ci est remplacée par une épreuve de tractions dynamiques en supination. Il est demandé aux jeunes sapeurs-pompiers de monter trois tractions pour les filles et cinq pour les garçons.

L'objectif de cette épreuve est de s'assurer que tout jeune sapeur-pompier, au terme de ses 4 cycles de formation, possède une force musculaire suffisante dans les bras pour se sortir d'une situation difficile en opération. À ce titre, les gestes sont réalisés le plus rapidement possible sous réserve du respect des postures, attitudes et comportements préventifs des risques liés aux activités physiques.

Règlement technique des épreuves d'évaluation de la condition physique

Épreuve aquatique de sauvegarde individuelle

- Tenue
Tenue de bain (conforme au règlement de l'enceinte sportive dans laquelle se déroule l'épreuve)
- Enceinte sportive ou structure
Piscine, bassin ou plan d'eau naturel sécurisé où le départ plongé ou sauté est réalisable
- Début de l'épreuve
Sur le bord, départ plongé ou sauté
- Distance à parcourir
50 mètres
- Technique
Tout type de nage. Le JSP peut changer de technique de nage autant de fois qu'il le souhaite sur la distance des 50 mètres.
- Fin de l'épreuve
À la fin des 50 mètres, le JSP touche le mur d'arrivée avec n'importe quelle partie de son corps, avant de sortir de l'eau. Le JSP sort de l'eau sans utiliser d'équipement (échelle, marche...).
Dans un bassin de piscine de 25 mètres, le JSP touche le mur du virage avec n'importe quelle partie de son corps avant de repartir pour enchaîner les derniers 25 mètres.
- Critères de validation pour être déclaré "apte" (barème unique filles - garçons)
Débuter par un saut ou un plongeon
Nager 50 mètres sans s'arrêter et sans s'aider ou se faire aider
Sortir de l'eau sans utiliser d'équipement
- Chronométrie
Aucune notion de chronométrage
- **Recommandation(s) de sécurité**
L'encadrement doit porter une attention particulière au(x) JSP qui pense(nt) savoir nager. La surveillance du bassin doit être conforme aux exigences du chef d'établissement d'accueil rédigées dans une convention d'accès au site ou à défaut à la réglementation en vigueur.

Épreuve spécifique dénommée parcours sportif du sapeur-pompier

- Tenue
Tenue de sport
- Enceinte sportive ou structure
Aire de parcours sportif du sapeur-pompier (PSSP)
- Début de l'épreuve
A l'initiative du JSP
- Technique
Réalisation du PSSP en respectant les caractéristiques techniques propres à chaque catégorie (cadets, cadettes, juniors hommes et juniors femmes), conformément aux règlements en vigueur.
- Fin de l'épreuve
Après le passage de la ligne d'arrivée par le JSP

- Critères de validation pour être déclaré "apte" (barème spécifique filles - garçons)
Réaliser le PSSP en courant, sans s'arrêter, tout en respectant les gestes, postures, attitudes et comportements préventifs des risques liés aux activités physiques (en formation comme durant les phases d'évaluation).
Franchir tous les obstacles du PSSP
- Chronométrie
Aucune notion de chronométrage
- Remarques diverses
Cette épreuve peut être évaluée et validée en prenant en compte la participation du JSP aux épreuves du PSSP lors du challenge de la qualité départemental, dans la mesure où ce dernier respecte les critères de validation.
- **Recommandation(s) de sécurité**
Au cours de leur formation, les JSP doivent être sensibilisés aux bonnes pratiques en matière de gestes et postures, notamment concernant le port de charge (sac du PSSP).

Épreuve d'endurance cardio-respiratoire

- Tenue
Tenue de course à pied
- Enceinte sportive ou structure
Piste d'athlétisme, terrain plat de pleine nature...
- Début de l'épreuve
Au signal de départ
- Technique
Course à pied avec un rythme régulé individuellement par chaque JSP
- Fin de l'épreuve
Au bout de 12 minutes
- Critères de validation pour être déclaré "apte" (barème unique filles - garçons)
Courir 12 minutes sans s'arrêter
Réaliser au minimum 2 000 mètres
- Chronométrie
Temps de 12 minutes de course
- Remarques diverses
Cette épreuve peut être évaluée et validée en prenant en compte la participation du JSP aux épreuves du cross départemental, à condition que ce dernier respecte les critères de validation.
- **Recommandations de sécurité**
Néant

Épreuve d'évaluation de la force des membres supérieurs

- Tenue
Tenue de sport

- Enceinte sportive ou structure
Portique de cordes ou barre de tractions
- Début de l'épreuve
À l'initiative du JSP
- Technique
 - Cordes
Pour les filles : départ debout, grimper d'une corde de 5 mètres bras seuls ou bras et jambes simultanément.
Pour les garçons : départ debout, grimper d'une corde de 5 mètres bras seuls ou de deux cordes de 5 mètres bras et jambes simultanément.

Les 5 mètres seront mesurés à partir du sol.

- Tractions
Pour les filles : 3 tractions en supination avec une descente totale bras tendus entre chaque traction.
Pour les garçons : 5 tractions en supination avec une descente totale bras tendus entre chaque traction.

En position haute, le JSP (fille comme garçon) doit obligatoirement avoir le menton au-dessus de la barre de traction.

- Fin de l'épreuve
Cordes : Au toucher de la marque des 5 mètres sur la corde
Tractions : Une fois le nombre de traction réalisé.
- Critères de validation pour être déclaré "apte" (barème spécifique filles - garçons)
 - Cordes
Monter une corde de 5 mètres entièrement pour les filles
Monter une corde de 5 mètres entièrement ou deux cordes de 5 mètres entièrement pour les garçons, suivant la technique choisie.
 - Tractions
Réaliser 3 tractions en supination pour les filles, sans s'arrêter, en plaçant le menton au-dessus de la barre à chaque traction.
Réaliser 5 tractions en supination pour les garçons, sans s'arrêter, en plaçant le menton au-dessus de la barre à chaque traction.
- Chronométrie
Aucune notion de chronométrage
- **Recommandations de sécurité**
Un dispositif de sécurité adapté doit être prévu et positionné au pied de la corde ou en dessous de la barre de traction (ex : matelas de chute).
L'encadrement doit porter une attention particulière au(x) JSP qui grimpe(nt) ou réalise(nt) des tractions pour assurer une éventuelle parade.

Modèle de certificat de formation

CERTIFICAT DE FORMATION

MODULE(S) DE FORMATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Vu le(s) procès verbal(aux) du jury d'examen,

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de

atteste que M , né(e) le

a subit avec succès les épreuves exigées pour l'obtention des modules de formation suivants :

Module Prompt Secours validé le
Module Incendie validé le
Module Opérations diverses validé le
Module Activités Physiques et Sportives validé le

et lui délivre le présent certificat.

Fait à , le

Modèle de diplôme du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers

BREVET NATIONAL

DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

Vu le décret n° 2021-1569 du 3 décembre 2021 relatif à la formation et au brevet national de jeune sapeur-pompier et de jeune marin-pompier,

Vu l'arrêté du 3 décembre 2021 relatif à la formation et au brevet national de jeune sapeur-pompier et de jeune marin-pompier,

Vu le procès verbal du jury d'examen en date du déclarant que l'intéressé (e) a validé les épreuves du brevet national de jeune sapeur-pompier,

délivre à M né(e) le le présent diplôme.

Fait à , le

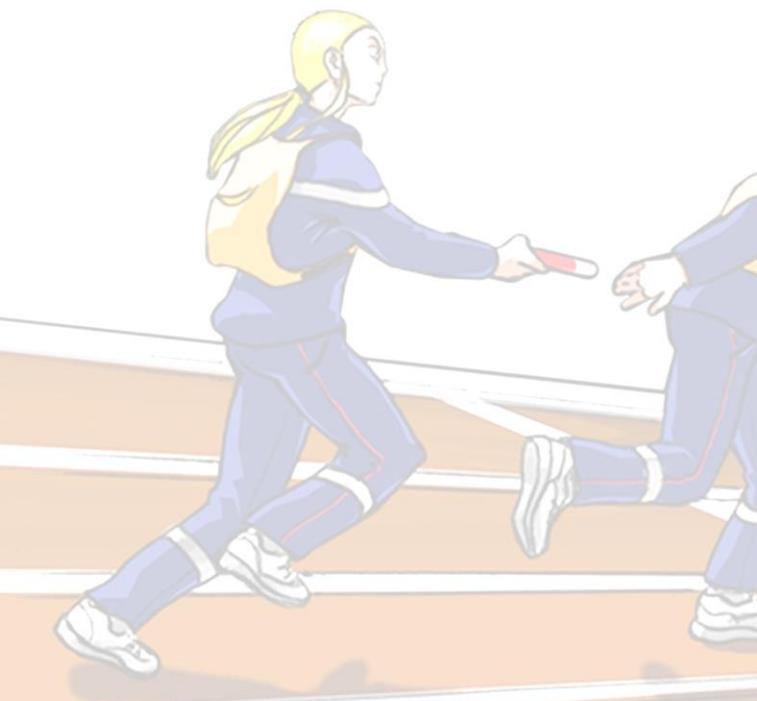
**Le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours**

Synoptique du parcours de formation d'un jeune sapeur-pompier

		CYCLE JSP1	CYCLE JSP2	CYCLE JSP3	CYCLE JSP4	Diplômes ou modules acquis par RATD	Modules de formation complémentaire à suivre à l'engagement SPV
	Age minimum	11 ans			15 ans révolus au début du cycle 4		
Module prompt secours	Prompt secours	Cadre juridique (fiche JSP1 PS A1) Notions élémentaires Sécurité Bilans Détresses vitales	Bilans (fiche JSP2 PS A1) Détresses vitales Autres atteintes	Bilans (fiche JSP3 PS A1) Détresses vitales Autres atteintes	Cadre juridique (fiche JSP4 PS A1) Notions élémentaires Sécurité Bilans Autres atteintes	UV 1.1 équipier prompt secours du module transverse du référentiel formation équipier SPV	Module 2 secours à personnes + module 3 secours routier suivant les activités réellement exercées
Module incendie	Protection individuelle et collective	Les équipements de protection individuelle (fiche JSP1 INC A1) La description et la composition de l'ARI (fiche JSP1 INC A2)	Les principes de fonctionnement de l'ARI (fiche JSP2 INC A1) Les atmosphères non respirables et les contraintes physiologiques (fiche JSP2 INC A2)	L'explosimétrie (fiche JSP3 INC A1) La coupure des fluides (fiche JSP3 INC A1) Les règles d'emploi et de sécurité des EPI (fiche JSP3 INC A2) La mise en œuvre et progression simple sous ARI (fiche JSP3 INC A2) Les moyens radio (fiche JSP3 INC A3)	Le rôle de l'équipier au sein d'un binôme de reconnaissance (fiche JSP4 INC A1) Les différents types de risques et les actions adaptées (fiche JSP4 INC A2) La préservation des traces et indices (fiche JSP4 INC A3) Les notions de prévention appliquée à l'opération (fiche JSP4 INC A4) Les techniques d'autoprotection (fiche JSP4 INC A5) La mise en œuvre de l'ARI (fiche JSP4 INC A6)	UV 1.2 moyens radio du module transverse du référentiel formation équipier SPV	UV 4.4 Moyens élévateurs aériens du module 4 Incendie
	Sauvetages et mises en sécurité	La description du LSPCC (fiche JSP1 INC B1) La description des échelles à main (fiche JSP1 INC B2)	La mise en œuvre du LSPCC (fiche JSP2 INC B1) La mise en œuvre de l'échelle à coulisse (fiche JSP2 INC B2)	La mise en œuvre du LSPCC (fiche JSP3 INC B1) Sauvetage de sauveteur (fiche JSP3 INC B2) La mise en œuvre de l'échelle à crochets (fiche JSP3 INC B3)	Les sauvetages, mise en sécurité (fiche JSP4 INC B1) Le confinement et l'évacuation (fiche JSP4 INC B1)	UV4.1 Protection individuelle et collective / UV 4.2 Sauvetages et mises en sécurité / UV 4.3 Alimentation, établissements, extinction du module 4 incendie du référentiel formation équipier SPV	
	Alimentation, établissements, extinction	Les matériels de lutte contre l'incendie (fiche JSP1 INC C1) Alimentation - Les réseaux de distribution d'eau / Les réserves incendie (fiche JSP1 INC C2) La marche générale des opérations (fiche JSP1 INC C3)	Les règles d'établissement des tuyaux (fiche JSP2 INC C1) Les établissements de lances binôme (fiche JSP2 INC C1) Les engins d'incendie et de secours (fiche JSP2 INC C2) La combustion (fiche JSP2 INC C3) Les modes de propagation (fiche JSP2 INC C4) Le comportement et la réaction au feu (fiche JSP2 INC C5)	Les notions élémentaires d'hydraulique (fiche JSP3 INC C1) Les manœuvres d'alimentation en binôme (fiche JSP3 INC C2) La communication au sein du binôme (fiche JSP3 INC C2) La mise en œuvre des dispositifs d'alimentation (fiche JSP3 INC C3) Les différents agents extincteurs (fiche JSP3 INC C4) Les procédés d'extinction (fiche JSP3 INC C5) Les moyens facilitant l'action des secours (fiche JSP3 INC C6)	Phénomènes thermiques et techniques d'intervention (fiche JSP4 INC C1) L'utilisation des lances (fiche JSP4 INC C2) Les établissements et les établissements spécifiques (fiche JSP4 INC C3)		
Module opérations diverses	Interventions diverses		Les matériels d'épuisement et d'assèchement (fiche JSP2 DIV A1) Les matériels électriques portatifs (fiche JSP2 DIV A2)	Les matériels d'épuisement et d'assèchement (fiche JSP3 DIV A1) La typologie des ascenseurs (fiche JSP3 DIV A2)	Le matériel de calage temporaire (fiche JSP4 DIV A1) Le matériel de protection des biens (fiche JSP4 DIV A2) Cadre opérationnel et procédure d'intervention sur les ascenseurs (fiche JSP4 DIV A3)	UV 5.1 interventions diverses du module opérations diverses sauf partie matériels de forçement et matériels de dégagement	UV 5.1 interventions diverses : partie sur le matériel de forçement et le matériel de dégagement
	Interventions animalières				La capture d'animaux (fiche JSP4 DIV B1) La neutralisation d'hyménoptères (fiche JSP4 DIV B2)	UV5.2 interventions animalières du référentiel formation équipier SPV	
Module engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile	L'engagement citoyen et le réseau associatif	Les valeurs et l'éthique des JSP (fiche JSP1 SC A1) Le réseau associatif fédéral (fiche JSP1 SC A2) Le rôle du réseau associatif et ses valeurs (fiche JSP1 SC A3) L'engagement citoyen (fiche JSP1SC A4) Les protocoles et cérémonies (fiche JSP1 SC A5)			Les valeurs et l'éthique des sapeurs-pompiers (fiche JSP4 SC A1)		
	La prévention des risques et la sécurité	Les comportements qui sauvent (fiche JSP1 SC B1)	Les risques d'incendie (fiche JSP2 SC A1) Les risques liés aux accidents de la vie courante (fiche JSP2 SC A2)	Les risques majeurs (fiche JSP3 SC A1) Les moyens d'alerte et d'information de la population (fiche JSP3 SC A1)	Les principaux risques locaux et leur procédure (fiche JSP4 SC B1)		
	Organisation et missions du SDIS	Les grades (fiche JSP1SC C1)	Les statuts des sapeurs-pompiers (fiche JSP2 SC B1)	L'organisation et les missions du SDIS (fiche JSP3 SC B1)	L'intégration en centre d'incendie et de secours (fiche JSP4 SC C1) La gestion du stress (fiche JSP4 SC C1)	UV 1.4 organisation et missions du SDIS du module transverse du référentiel formation équipier SPV UV 1.3 préservation du potentiel physique et psychologique du module transverse du référentiel formation équipier SPV	
Module activités physiques et sportives	Activité physique et sportive	La préparation physique à l'activité de sapeur-pompier (Fiche JSP1 APS A1) Les objectifs de l'activité physique chez les sapeurs-pompiers (fiche JSP1 APS A2)	Préparation physique à l'activité de sapeur-pompier (fiche JSP2 APS A1)	Préparation physique à l'activité de sapeur-pompier (fiche JSP3 APS A1) L'hygiène de vie (fiche JSP3 APS A2)	Les indicateurs de la condition physique (fiche JSP4 APS A1) La préparation physique aux épreuves du brevet de JSP et à l'activité de sapeur-pompier (fiche JSP4 APS A2)	UV 1.3 préservation du potentiel physique et psychologique du module transverse du référentiel formation équipier SPV	
Évaluations		Évaluations formatives Module Incendie: une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales (modalités d'évaluation définies par le responsable de la section JSP) Module engagement citoyen - acteurs de la sécurité civile: une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales (modalités d'évaluation définies par le responsable de la section JSP)	Évaluations formatives Module Incendie: une épreuve écrite QROC ou QCM sur l'ensemble des cycles JSP1-JSP2 une épreuve pratique sur la procédure d'équipement au port de l'ARI une épreuve pratique sur la procédure opérationnelle de protection contre les chutes une épreuve pratique sur la mise en œuvre d'une échelle à coulisse une épreuve pratique sur l'établissement des lances Module opérations diverses : une épreuve portant sur la connaissance et la mise en œuvre des matériels d'opérations diverses	Évaluations formatives Module Incendie: une épreuve écrite QROC ou QCM sur l'ensemble des cycles JSP1-JSP2-JSP3 une épreuve pratique sur la mise en œuvre de l'ARI une épreuve pratique sur la mise en œuvre du LSPCC une épreuve pratique sur la mise en œuvre d'une échelle à crochets une épreuve pratique sur les manœuvres d'alimentation Module opérations diverses : une épreuve portant sur la description et la mise en œuvre des matériels d'opérations diverses vus en JSP2-JSP3	Évaluations certificatives réalisées et organisées sous la responsabilité du SDIS (brevet JSP) Module prompt secours: Mises en situation pratiques (évaluation sommative à visée certificative) Module Incendie: une épreuve écrite QROC ou QCM portant sur l'ensemble des cycles JSP1 à JSP4 une épreuve pratique sur une situation opérationnelle mettant en œuvre l'ARI une épreuve pratique portant sur une situation opérationnelle mettant en œuvre les échelles et le lot de sauvetage et de protection contre les chutes une épreuve pratique sur une situation opérationnelle mettant en œuvre les établissements en binôme et utilisation des lances Module interventions diverses : Une épreuve écrite portant sur l'ensemble des cycles JSP1 à 4 et un atelier sur la mise en œuvre du matériel Module APS: une épreuve aquatique de sauvetage individuelle une épreuve spécifique de parcours sportif du sapeur-pompier une épreuve d'endurance cardio-respiratoire une épreuve d'évaluation de la force des membres supérieurs	Brevet de JSP + module complémentaire = SSIAP 1	

Livret de suivi individuel du parcours de formation de Jeune Sapeur-Pompier

LIVRET DE SUIVI INDIVIDUEL DU PARCOURS DE FORMATION DE JEUNE SAPEUR-POMPIER



Nom et prénom du JSP :

Section :

LIVRET DE SUIVI INDIVIDUEL DU PARCOURS DE FORMATION DE JEUNE SAPEURS-POMPIER

Objectif principal :

Centraliser l'ensemble des informations relatives au parcours de formation du jeune sapeur-pompier.

Composition :

- Renseignements administratifs concernant le JSP Page 3
- Composition de l'équipe pédagogique et éléments relatifs au comportement du JSP, par cycle de formation Page 4
- Récapitulatif des différentes évaluations formatives et certificatives Page 8
- Grille de suivi de l'acquisition des connaissances abordées lors du cycle de formation JSP1 Page 11
- Grilles de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes (ARI, LSPCC et échelles, établissements, opérations diverses) Page 12

Comment s'en servir :

Dès son intégration, le JSP reçoit ce livret de suivi individuel du parcours de formation de jeune sapeur-pompier. Ce livret suit le JSP depuis son intégration jusqu'à la fin de son parcours de formation en qualité de JSP.

Propriété de la section de JSP, le responsable de la section remplit les renseignements relatifs au JSP et à son cursus de formation (comportement du JSP, équipe pédagogique d'encadrement par cycle de formation).

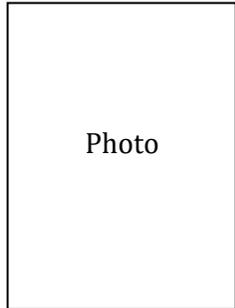
A partir du cycle de formation JSP2, le jeune sapeur-pompier présente, à ses évaluateurs, son livret de suivi individuel à chacune de ses évaluations formatives et certificatives.

Les évaluateurs se servent de ce livret pour évaluer le niveau d'acquisition des connaissances et aptitudes du JSP en remplissant les grilles de suivi correspondantes.

Le responsable de section peut ainsi suivre l'évolution du JSP tout au long de son parcours et l'accompagner dans l'acquisition des connaissances et aptitudes, en orientant notamment les objectifs pédagogiques en fonction des connaissances acquises, en voie d'acquisition ou non acquises par le JSP.

Une fois son cursus de formation terminé, le livret de suivi individuel est remis au jeune sapeur-pompier qui le fournira au service départemental d'incendie et de secours lors de son engagement ou recrutement en tant que sapeur-pompier dans le cadre de la procédure de reconnaissance des attestations, titres et diplômes.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



Renseignements relatifs au JSP	Nom :
	Prénom :
	Date de naissance :

Renseignements relatifs au(x) tuteur(s) légal(aux)	<u>Tuteur légal n°1 :</u>	<u>Tuteur légal n°2 :</u>
	Nom :	Nom :
	Prénom :	Prénom :
	Téléphone :	Téléphone :

Renseignements relatifs au parcours du JSP	<u>Années</u>	<u>Nom de la section d'appartenance</u>	<u>Département</u>	<u>Nom du responsable de la section</u>
 /			
 /			
 /			
 /			
 /			
 /			

CYCLE DE FORMATION 1 : JSP1

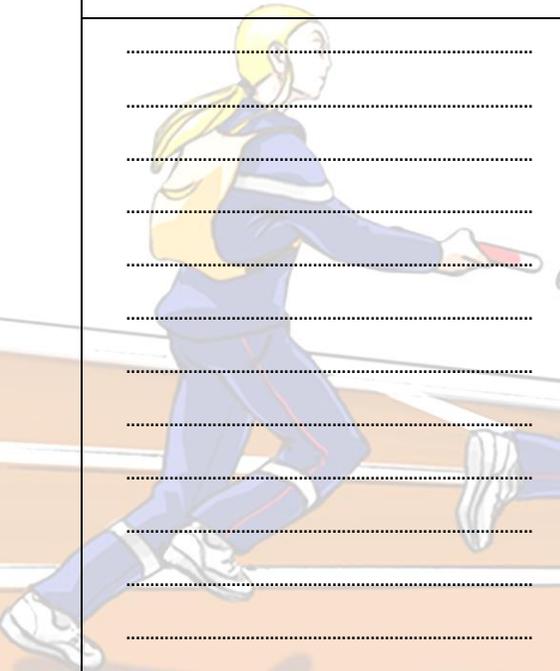
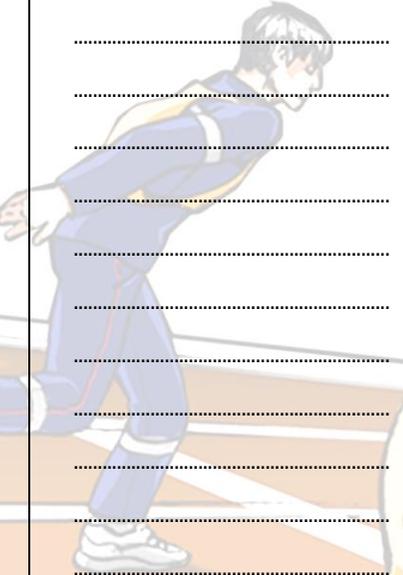
Années /

Département :

Section :

Composition de l'équipe d'encadrement du cycle JSP1

Éléments relatifs au savoir-être du JSP durant le cycle de formation

<u>NOM - PRENOM</u>	<u>Centres</u>
	
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Discipline et respect :

.....

Motivation et implication :

.....

Qualités relationnelles :

.....

Tenue vestimentaire :

.....

Autre(s) :

.....

.....

.....

Signature du responsable de la section

CYCLE DE FORMATION 3 : JSP3

Années /

Département :

Section :

Composition de l'équipe d'encadrement du cycle JSP3

Éléments relatifs au savoir-être du JSP durant le cycle de formation

NOM - PRENOM	Centres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Discipline et respect :

.....

Motivation et implication :

.....

Qualités relationnelles :

.....

Tenue vestimentaire :

.....

Autre(s) :

.....

.....

.....

Signature du responsable de la section

CYCLE DE FORMATION 4 : JSP4

Années /

Département :

Section :

Composition de l'équipe d'encadrement du cycle JSP4

NOM - PRENOM	Centres
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Éléments relatifs au savoir-être du JSP durant le cycle de formation

Discipline et respect :

.....

Motivation et implication :

.....

Qualités relationnelles :

.....

Tenue vestimentaire :

.....

Autre(s) :

.....

.....

.....

Signature du responsable de la section

EVALUATIONS FORMATIVES ET CERTIFICATIVES DU CYCLE DE FORMATION JSP1 AU CYCLE DE FORMATION JSP4

	CYCLE DE FORMATION JSP1	CYCLE DE FORMATION JSP2	CYCLE DE FORMATION JSP3	CYCLE DE FORMATION JSP4
	<i>Evaluations formatives</i>	<i>Evaluations formatives</i>	<i>Evaluations formatives</i>	<i>Evaluations certificatives</i>
Module Prompt Secours	Néant	Néant	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Mises en situation pratiques (évaluations sommatives à visée certificative)
Module Incendie	<ul style="list-style-type: none"> - Une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales à l'initiative du responsable de la section de JSP 	<ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite sous forme d'un QCM ou d'un QROC portant sur l'ensemble des contenus abordés en JSP1 et JSP2 - Une épreuve pratique portant sur la procédure d'équipement de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert - Une épreuve pratique portant sur la procédure opérationnelle de protection contre les chutes - Une épreuve pratique portant sur la mise en œuvre d'une échelle à coulisses - Une épreuve pratique portant sur les établissements de lances 	<ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite sous forme d'un QCM ou d'un QROC portant sur l'ensemble des contenus abordés en JSP1, JSP2 et JSP3 - Une épreuve pratique portant sur la mise en œuvre de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert - Une épreuve pratique portant sur la mise en œuvre du LSPCC - Une épreuve pratique portant sur la mise en œuvre d'une échelle à crochets - Une épreuve pratique portant sur les manœuvres d'alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite sous forme d'un QCM ou d'un QROC portant sur l'ensemble des contenus abordés lors de la formation de JSP (JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4) - Une épreuve pratique portant sur une situation opérationnelle mettant en œuvre l'appareil respiratoire isolant - Une épreuve pratique portant sur une situation opérationnelle mettant en œuvre les échelles et le LSPCC - Une épreuve pratique portant sur une situation opérationnelle mettant en œuvre les établissements en binôme et l'utilisation des lances

CYCLE DE FORMATION JSP1*Evaluations formatives***CYCLE DE FORMATION JSP2***Evaluations formatives***CYCLE DE FORMATION JSP3***Evaluations formatives***CYCLE DE FORMATION JSP4***Evaluations certificatives*

Module Opérations diverses	Néant	- Une épreuve portant sur la connaissance et la mise en oeuvre des matériels d'opérations diverses	- Une épreuve portant sur la connaissance et la mise en oeuvre des matériels d'opérations diverses abordés en JSP2 et JSP3	<ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite sous forme d'un QCM ou d'un QROC portant sur l'ensemble des contenus abordés lors de la formation de JSP (JSP2, JSP3 et JSP4) - Une épreuve pratique portant sur la connaissance et la mise en oeuvre de l'ensemble des matériels d'opérations diverses abordé lors de la formation de JSP (JSP2, JSP3 et JSP4)
Module Engagement citoyen et acteurs de la Sécurité Civile	- Une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales à l'initiative du responsable de la section de JSP	Néant	Néant	Néant
Module Activités physiques et sportives	Néant	Néant	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve aquatique de sauvegarde individuelle - Une épreuve spécifique de parcours sportif du sapeur-pompier - Une épreuve d'endurance cardio-respiratoire - Une épreuve d'évaluation de la force des membres supérieurs

GRILLES DE SUIVI DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET APTITUDES

- **Grille de suivi de l'acquisition des connaissances abordées lors du cycle de formation JSP1** **Page 11**
Outil pédagogique à disposition des responsables de sections de jeunes sapeurs-pompiers pour évaluer le niveau de connaissances acquis par le JSP au fur et à mesure du cycle de formation.

- **Grille de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes relatives à la mise en œuvre de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert** **Page 12**
Outil pédagogique à disposition des évaluateurs des cycles de formation JSP2, JSP3 et JSP4.

- **Grille de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes relatives à la mise en œuvre du lot de sauvetage et de protection contre les chutes** **Page 13**
Outil pédagogique à disposition des évaluateurs des cycles de formation JSP2, JSP3 et JSP4.

- **Grille de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes relatives à la mise en œuvre des échelles à mains** **Page 14**
Outil pédagogique à disposition des évaluateurs des cycles de formation JSP2, JSP3 et JSP4.

- **Grille de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes relatives aux établissements des lances – équipes en binômes** **Page 15**
Outil pédagogique à disposition des évaluateurs des cycles de formation JSP2, JSP3 et JSP4.

- **Grille de suivi de l'acquisition des connaissances et aptitudes relatives aux matériels d'opérations diverses** **Page 16**
Outil pédagogique à disposition des évaluateurs des cycles de formation JSP2, JSP3 et JSP4.

GRILLE DE SUIVI DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES - Cycle de formation JSP1

(Evaluations formatives réalisées par l'UDSP ou l'association habilitée pour la formation des JSP)

Connaissances à acquérir	CYCLE DE FORMATION JSP1 (Evaluations formatives)															Observations	
	1 ^{ère} évaluation			2 ^{ème} évaluation			3 ^{ème} évaluation			4 ^{ème} évaluation			5 ^{ème} évaluation				
	A	EVA	NA	A	EVA	NA	A	EVA	NA	A	EVA	NA	A	EVA	NA		
Les équipements de protection individuelle du sapeur-pompier																	
Les tenues des sapeurs-pompiers																	
La composition et la description de l'ARICO																	
La composition et la description du LSPCC																	
L'entretien et le contrôle du LSPCC																	
La description de l'échelle à coulisses																	
La description de l'échelle à crochets																	
La description des matériels de lutte contre l'incendie																	
Les réseaux de distribution d'eau																	
Les réserves incendie																	
La Marche Générale des Opérations																	
Les valeurs et l'éthique des JSP																	
L'organisation et le rôle du réseau associatif et ses valeurs																	
L'engagement citoyen																	
Les protocoles et cérémonies																	
Les comportements qui sauvent																	
Les grades																	

A : Acquis
EVA : En Voie d'Acquisition
NA : Non Acquis

Nom et signature du responsable de la section

GRILLE DE SUIVI DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET APTITUDES - INC

Mise en œuvre de l'Appareil Respiratoire Isolant à Circuit Ouvert

CYCLE DE FORMATION JSP2 (Evaluation formative)					CYCLE DE FORMATION JSP3 (Evaluation formative)				CYCLE DE FORMATION JSP4 (Evaluation certificative)		
Connaissances et aptitudes à acquérir	A	EVA	NA	Observations	A	EVA	NA	Observations	A	NA	Observations
Le port de la tenue adaptée											
La connaissance du matériel											
Les atmosphères non respirables											
Les contraintes physiologiques											
La procédure opé. avant engagement											
Le RAPACE (en pratique)											
Les codes de communication (en pratique)											
Les règles de base avant engagement											
Les règles de base pendant engagement											
Les règles de base après engagement											
La procédure opé. pendant engagement											
L'utilisation de la ligne de vie											
L'aisance en progression simple											
Le respect du travail en binôme											
Les règles de reconnaissance											
Le travail en toute sécurité sous ARICO											
L'aisance sur un parcours opérationnel											
Le respect des consignes du chef d'agrès											
La procédure opé. après l'engagement											

A : Acquis EVA : En Voie d'Acquisition NA : Non Acquis	Date : Noms et signatures des évaluateurs	Date : Noms et signatures des évaluateurs				
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center;">Apte</td> <td style="text-align: center;">Date : Noms et signatures des évaluateurs</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Inapte</td> <td></td> </tr> </table>	Apte	Date : Noms et signatures des évaluateurs	Inapte	
Apte	Date : Noms et signatures des évaluateurs					
Inapte						

Pour être déclaré "Apte" à l'issue de l'évaluation du cycle JSP4, aucune case grisée de la colonne "Non Acquis" ne doit être cochée.

GRILLE DE SUIVI DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET APTITUDES - INC

Mise en œuvre du lot de sauvetage et de protection contre les chutes

Connaissances et aptitudes à acquérir	CYCLE DE FORMATION JSP2 (Evaluation formative)				CYCLE DE FORMATION JSP3 (Evaluation formative)				CYCLE DE FORMATION JSP4 (Evaluation certificative)		
	A	EVA	NA	Observations	A	EVA	NA	Observations	A	NA	Observations
Le port de la tenue adaptée											
La connaissance du matériel											
L'entretien et le contrôle du LSPCC											
Les points fixes, amarrages et nœuds											
Les règles de base avant engagement											
Les règles de base pendant engagement											
Les règles de base après engagement											
Le respect du travail en binôme											
Le travail en toute sécurité											
Les possibilités et limites d'utilisation en protection contre les chutes (PCC)											
La procédure opérationnelle de PCC				Rôle du JSP :							Rôle du JSP :
L'aisance dans la manœuvre de PCC											
Les possibilités et limites d'utilisation en sauvetage											
La procédure opérationnelle de sauvetage par l'extérieur											Rôle du JSP :
La procédure opérationnelle de sauvetage en excavation											Rôle du JSP :
L'aisance dans les manœuvres de sauvetage											
L'aisance sur une situation opérationnelle											
Le respect des consignes du chef d'agrès											

A : Acquis
EVA : En Voie d'Acquisition
NA : Non Acquis

Date :
Noms et signatures des évaluateurs

Date :
Noms et signatures des évaluateurs

Apte	Date : Noms et signatures des évaluateurs
Inapte	

Pour être déclaré "Apte" à l'issue de l'évaluation du cycle JSP4, aucune case grisée de la colonne "Non Acquis" ne doit être cochée.

GRILLE DE SUIVI DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET APTITUDES - INC

Mise en œuvre des échelles à mains

	CYCLE DE FORMATION JSP2 (Evaluation formative)				CYCLE DE FORMATION JSP3 (Evaluation formative)				CYCLE DE FORMATION JSP4 (Evaluation certificative)		
Connaissances et aptitudes à acquérir	A	EVA	NA	Observations	A	EVA	NA	Observations	A	NA	Observations
Le port de la tenue adaptée											
La description de l'échelle à coulisses											
L'utilisation de l'échelle à coulisses											
Le respect du travail en binôme											
Le travail en toute sécurité											
La description de l'échelle à crochets											
L'utilisation de l'échelle à crochets											
Le respect du travail en binôme											
Le travail en toute sécurité											
L'aisance sur une situation opérationnelle											
Le respect des consignes du chef d'agrès											

A : Acquis
EVA : En Voie d'Acquisition
NA : Non Acquis

Date :
Noms et signatures des évaluateurs

Date :
Noms et signatures des évaluateurs

Apte	Date : Noms et signatures des évaluateurs
Inapte	

Pour être déclaré "Apte" à l'issue de l'évaluation du cycle JSP4, aucune case grisée de la colonne "Non Acquis" ne doit être cochée.

GRILLE DE SUIVI DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET APTITUDES - INC

Etablissements des lances – équipes en binômes

Connaissances et aptitudes à acquérir	CYCLE DE FORMATION JSP2 (Evaluation formative)				CYCLE DE FORMATION JSP3 (Evaluation formative)				CYCLE DE FORMATION JSP4 (Evaluation certificative)		
	A	EVA	NA	Observations	A	EVA	NA	Observations	A	NA	Observations
Le port de la tenue adaptée											
Le matériel de base du binôme											
Le respect du travail en binôme											
Les règles d'établissement des tuyaux											
Les précautions pour les établissements											
La manœuvre M1				Rôle du JSP :							Rôle du JSP :
La manœuvre M3				Rôle du JSP :							Rôle du JSP :
La manœuvre M5				Rôle du JSP :							Rôle du JSP :
La manœuvre M6				Rôle du JSP :							Rôle du JSP :
Les prises d'eau											
La mise en œuvre des dispositifs d'alim.											
La manœuvre M2								Rôle du JSP :			Rôle du JSP :
La manœuvre M4								Rôle du JSP :			Rôle du JSP :
L'aisance sur une situation opérationnelle											
Le respect des consignes du chef d'agrès											

A : Acquis
EVA : En Voie d'Acquisition
NA : Non Acquis

Date :
Noms et signatures des évaluateurs

Date :
Noms et signatures des évaluateurs

Apte	Date : Noms et signatures des évaluateurs
Inapte	

Pour être déclaré "Apte" à l'issue de l'évaluation du cycle JSP4, aucune case grisée de la colonne "Non Acquis" ne doit être cochée.

GRILLE DE SUIVI DE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET APTITUDES - DIV

Les matériels d'opérations diverses

Connaissances et aptitudes à acquérir	CYCLE DE FORMATION ISP2 (Evaluation formative)				CYCLE DE FORMATION ISP3 (Evaluation formative)				CYCLE DE FORMATION ISP4 (Evaluation certificative)		
	A	EVA	NA	Observations	A	EVA	NA	Observations	A	NA	Observations
Le port de la tenue adaptée											
Les matériels d'épuisement électriques											
Les matériels d'assèchement manuels											
Les matériels électriques portatifs											
Les matériels d'épuisement thermiques											
Les matériels d'épuisement hydrauliques											
Les matériels de calage temporaire											
Les matériels de protection des biens											

A : Acquis
EVA : En Voie d'Acquisition
NA : Non Acquis

Date :
Noms et signatures des évaluateurs

Date :
Noms et signatures des évaluateurs

Apte	Date : Noms et signatures des évaluateurs
Inapte	

Pour être déclaré "Apte" à l'issue de l'évaluation du cycle JSP4, aucune case grisée de la colonne "Non Acquis" ne doit être cochée.

ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET APTITUDES

Module Prompt Secours

Validation du module Prompt Secours le :
(jj / mm / aaaa)

Composition de l'équipe d'encadrement :

Noms et prénoms

Signatures

Lors de son engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire, l'acquisition de l'ensemble des connaissances et aptitudes déclinées dans le module Prompt Secours de la formation de JSP, permet au Jeune Sapeur-Pompier devenu Sapeur-Pompier Volontaire, de valider l'unité de valeur d'Equipier Prompt Secours de la formation d'équipier SPV par la procédure de Reconnaissance des Attestations, Titres et Diplômes (RATD) mise en place par le SDIS.

COMMENTAIRES ET NOTES



COMMENTAIRES ET NOTES

